

FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS NATIONAL DU CHEVAL BARBE

Date: 7 mai 2016 à Uzès (dépt 30)

Propriétaire

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

e-Mail: _____

Cheval

Nom du Cheval : _____ Section et % : _____

Numéro SIRE : _____ Sexe : _____

Origines :

Père : _____ Mère : _____

Date et lieu de naissance : _____ Naisseur : _____

Nom et adresse du détenteur : _____

Date d'arrivée : _____ Date de départ : _____

Épreuve choisie

Modèle et Allures (note comptant pour la classification des reproducteurs), préciser :

Poulain M ou F (1 ou 2 ans), en main

H, M ou F, en main

Poulinière (suitée et/ou saillie l'année en cours), en main
préciser : suitée saillie

Commission d'approbation d'Étalon

si déjà présenté et ajourné, préciser la date et le lieu _____

Je demande, en outre, l'examen de ce cheval pour Classification Nationale sans frais supplémentaires

Une fiche par cheval svp (cette page uniquement)

Frais d'inscription

Montant des inscriptions :

Approbation d'Étalon :	150 €	
Modèle et Allures :	50 € pour le 1 ^{er} cheval, 20 € pour le 3 ^{ème}	30 € pour le 2 ^{ème} cheval, 8 € à partir du 4 ^{ème} cheval
Prix du box :	30€/jour	
Frais de constitution de dossier	50€ pour les non-adhérents ne souhaitant pas adhérer. En sont exonérés les membres de l'AFCB (à jour de leur cotisation).	

Le tarif dégressif **ne concerne que les candidats en MODELES ET ALLURES.**

Quantité	Description	Prix unitaire	Prix Total
1	Frais de constitution de dossier (uniquement pour les non-adhérents)	50,00	
	Approbation d'étalon	150,00	
	Concours Modèle et Allures (<i>1^{er} cheval</i>)	50,00	
	Concours Modèle et Allures (<i>2^{ème} cheval</i>)	30,00	
	Concours Modèle et Allures (<i>3^{ème} cheval</i>)	20,00	
	Concours Modèle et Allures (à partir du <i>4^{ème} cheval</i>)	8,00	
	Box(es)	30,00 <small>(par cheval/par jour)</small>	
		TOTAL	

Les chèques séparés seront établis à l'ordre de l'AFCB et adressés avec cette fiche à
Ursula SCHWAB - 8 rue de la Mare – 21380 Savigny le Sec

Aucune inscription ne se fera sur place.

La date limite des inscriptions est fixée à **10 jours avant la manifestation, donc le 27 avril 2016** (cachet de la poste faisant foi).

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en considération et les chevaux ne pourront être présentés aux épreuves.

Le document d'accompagnement du cheval (validé/certifié par l'IFCE) et la carte d'immatriculation seront exigés sur place. Les chevaux doivent être pucés et à jour de vaccination, de plus les candidats étalon doivent être génomés. Les chevaux ne satisfaisant pas à ces exigences ne seront pas examinés.

Règlement du concours

Quiconque peut présenter un cheval à un concours d'élevage, organisé par l'AFCB et non doté sur crédits publics, s'il n'est pas membre de l'Association Française du Cheval Barbe et à jour de ses cotisations, sous réserve de s'acquitter des dossiers par engagement.

La participation à toute manifestation cautionnée par l'AFCB se déroule sous la responsabilité exclusive des propriétaires des chevaux. Par manifestation, il faut entendre toutes les opérations de transport, de présentation pour le jugement, et plus généralement de circulation des chevaux sur le terrain et toute la zone utilisée pour la manifestation.

L'Association ne pourra en aucun cas être reconnue responsable des dommages ou préjudices subis ou occasionnés par les chevaux. En effet, ceux-ci restent sous la responsabilité exclusive de leur propriétaire pour toute la durée de la manifestation. A ce titre, toute inscription est assortie d'une attestation sur l'honneur d'assurance, couvrant la responsabilité civile de chaque propriétaire.

Les documents d'identification, la carte d'immatriculation et vaccins des chevaux à inscrire aux concours devront être à jour. Dans le cas contraire, le propriétaire devra apporter la preuve du changement en cours.

L'AFCB se réserve le droit à tout moment, y compris sur le lieu de la manifestation, de vérifier le strict respect des conditions fixées (assurance, attestation de propriété, vaccins à jour,...), et en cas de manquements constatés, de prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde des intérêts collectifs et de l'image publique de l'association.

Il est demandé à chaque propriétaire d'utiliser un équipement adéquat garantissant la sécurité de tous.

Les chevaux jugés dangereux par leur comportement seront exclus sans que le propriétaire ne puisse prétendre à un quelconque remboursement.

Droits d'inscription

Les droits d'inscription, et frais de dossier le cas échéant, doivent avoir été réglés par chèque au nom de l'AFCB au minimum 10 jours avant la manifestation, joints aux dossiers complets et expédiés à la personne chargée des Concours désigné par le Comité Directeur, son adresse figurant sur les fiches d'inscription.

Présentation du cheval:

- Tous les mâles présentés devant la commission d'approbation d'étalon doivent être présentés montés aux trois allures, puis en main, au pas, au trot puis à l'arrêt. Pour la présentation montée, les éperons et la cravache sont autorisés, les protections de membres ainsi que les enrênements (rênes allemandes, gogue...) sont interdits.
- Tous les mâles, hongres et femelles présentées en modèles et allures doivent être présentés en main, au pas, au trot puis à l'arrêt.
- Les chevaux (mâles et femelles) doivent être présentés tous crins.
- Les chevaux doivent être présents sur place, au minimum une heure avant l'heure fixée pour le début du concours pour satisfaire aux contrôles.

La tenue du cavalier:

- Elle doit être correcte.
- Le port du casque est obligatoire.

La tenue du présentateur (pour les classes présentées en main):

- Elle doit être correcte.

Notation:

- 1 note en Modèle sur 20
- 1 note en Type sur 20, coefficient 2
- 1 note en Allures sur 20
- La moyenne est rapportée sur 20

Approbation Étalon:

- Pour être approuvé Étalon, le candidat doit obtenir la note minimale de 14.
- Les candidats étalons Arabes ne sont pas notés. Ils reçoivent la mention « approuvé » ou « ajourné » en fonction de la moyenne des avis favorables ou non des membres du jury.

Qualification pour le Championnat International au Salon du Cheval El Jadida 2016:

- En 2016, il y aura deux concours qualificatives pour le Championnat International à El Jadida. La sélection des chevaux sera faite en fonction des places disponibles en partant de la note la plus élevée obtenu sur un de ces deux concours : la décision sera prise par la Commission Élevage.

Classes:

Dans la mesure du possible, elles seront réparties de cette façon:

Classe 1A : Junior Femelle Arabe-Barbe 1 et 2 ans	Classe 4A : Junior Mâle Arabe-Barbe 1 à 2 ans
Classe 1B : Junior Femelle Barbe 1 et 2 ans	Classe 4B : Junior Mâle Barbe 1 à 2 ans
Classe 2A : Senior Femelle Arabe-Barbe 3 à 7 ans	Classe 5A : Senior Mâle Arabe-Barbe 3 à 7 ans
Classe 2B : Senior Femelle Barbe 3 à 7 ans	Classe 5B : Senior Mâle Barbe 3 à 7 ans
Classe 3A : Senior Femelle Arabe-Barbe 8 ans et +	Classe 6A : Senior Mâle Arabe-Barbe 8 ans et +
Classe 3B : Senior Femelle Barbe 8 ans et +	Classe 6B : Senior Mâle Barbe 8 ans et +

Les candidats étalons Barbes, Arabes-Barbes et Arabes sont examinés dans des classes différentes. Ils peuvent être amenés à être présentés montés en groupe sur demande de la commission nationale d'approbation.

Lors des concours, il peut y avoir conflit d'intérêt, réel ou présumé, lorsque l'un des chevaux jugés :

- A été acheté ou vendu par le juge en tant que propriétaire ou agent,
- Appartient en tout ou en partie à un juge ou à un membre de la famille du juge ou à un associé du juge,
- A été loué par le juge ou appartient à un élevage au sein duquel le juge travaille,
- A été régulièrement entraîné, examiné ou traité par le juge dans un cadre professionnel,
- Fait l'objet d'une négociation de vente/achat ou location en cours, ou d'un plan d'achat prévisionnel auquel le juge participe.

Afin d'éviter les conflits d'intérêts, il est demandé:

- aux juges désignés pour un concours de s'abstenir de juger, en pleine connaissance de cause, des chevaux faisant l'objet d'un conflit d'intérêt réel ou présumé.
- aux engagés de faire état avant le début du concours des éventuels conflits d'intérêt réels ou présumés concernant l'un des juges faisant partie du jury du concours.
- à l'organisateur du concours d'assurer une rotation adéquate des juges quand possible.

En cas de doute, la décision du Comité Directeur fera foi.

Sur la piste, toute communication entre juges et engagés a lieu par l'intermédiaire du président du jury.



Du seul fait de l'inscription d'un cheval, le propriétaire et ses aides éventuelles s'engagent à avoir une attitude correcte avant, pendant et après la manifestation et à respecter et accepter les décisions du JURY.

Mme / M: _____

Je m'engage à respecter et faire respecter le règlement du concours et certifie être titulaire d'une assurance Responsabilité Civile en cours de validité me couvrant, ainsi que le ou les animaux présentés avant, pendant et après le concours, au cas où il survienne quelque incident, accident ou dégât que ce soit pouvant engager ma responsabilité. Au cas où l'assurance d'un concurrent serait défaillante, la Responsabilité Civile des organisateurs ne pourra être engagée. Les chevaux et le matériel des concurrents restent sous leur garde et responsabilité pendant toute la durée de la manifestation.

Date et Signature:

Nom, Prénom et Signature de la, ou des
personnes présentant le ou les chevaux :